

**REPORTERS  
WITHOUT BORDERS**  
FOR PRESS FREEDOM



**INDEX**  
ON CENSORSHIP



9 novembre 2011

**À l'attention du Directeur Général Hoang Thi Trung  
Département des Organisations Internationales  
Ministère des Affaires étrangères du Viet Nam**

Monsieur le Directeur général,

Alors que votre délégation arrive à Washington DC pour les dialogues sur les droits de l'homme avec les Etats-Unis, nous, les organisations soussignées, écrivons pour exprimer notre grave préoccupation devant le manque de liberté d'expression et d'information au Vietnam. A ce jour, vingt journalistes et blogueurs sont derrière les barreaux dans votre pays parce qu'ils ont osé écrire à propos du déni des droits de l'homme au Vietnam.

Dans les discussions passées avec les responsables américains, vous avez reconnu que sans des médias libres, indépendants et sans la société civile, il serait difficile pour le Vietnam de s'attaquer aux nombreux problèmes que votre pays est confronté. Nous regrettons que les restrictions plus strictes que votre gouvernement a imposé aux utilisateurs de la presse et d'Internet depuis Janvier 2011 pourraient faire que vous soyez également moins bien informés sur la situation dans votre propre pays, et donc moins équipés pour gouverner.

Le Vietnam continue de ne pas avoir de média indépendant, et les blogueurs et les journalistes prennent un risque quand ils rapportent sur l'état véritable de la société civile au Vietnam. Avant d'entrer dans l'Organisation Mondiale du Commerce en 2006, vous avez reconnu que le dossier des droits de l'homme de votre pays est très étroitement lié à votre développement économique. Nous en convenons.

En août dernier, le porte-parole du ministère vietnamien des Affaires étrangères Nguyen Phuong Nga a déclaré que les droits de l'homme sont respectés au Vietnam telles qu'ils sont définis dans votre Constitution. Nous vous demandons d'examiner les trois exemples suivants et d'expliquer alors pourquoi les droits civils et politiques suivants, qui sont consacrés dans la Constitution vietnamienne, ne sont pas été respectés dans la réalité.

L'article 53 stipule : « Tout citoyen peut prendre part aux affaires publiques et sociales, aux débats publics sur les questions générales de la nation ou de chaque localité, faire des recommandations aux organes d'État et voter aux référendums organisés par l'État. ».

Pourquoi est-ce que Nguyen Van Hai toujours en prison pour ses écrits, malgré ce que votre propre constitution dit ? Il était censé être libéré depuis plus d'un an et il est toujours détenu sans explication.

L'article 69 stipule également : « Les citoyens ont les libertés d'opinion, de presse, de réunion, d'association, de manifestation et le droit à l'information conformément à la loi. »

Expliquez-nous pourquoi le journaliste indépendant Nguyen Dan Que, 69 ans, est accusé de propagande anti-gouvernementale et pourrait faire face à la prison pour son appel à des manifestations inspirées par les mouvements pro-démocratie au Moyen-Orient. Selon votre Constitution, un tel appel n'est pas contraire à la loi.

Article 71 : « Les citoyens ont droit à l'intégrité physique et bénéficient de la protection par la loi de leur vie, santé, honneur et dignité humaine. Nul ne peut être arrêté sans décision d'une juridiction populaire ou d'un parquet populaire, sauf dans les cas de flagrant délit. Les arrestations et les détentions doivent être effectuées conformément à la loi. Il est strictement interdit de recourir à des traitements inhumains ou dégradants, ou de porter atteinte à l'honneur ou à la dignité humaine des citoyens. »

Enfin, veuillez nous expliquer pourquoi nos organisations ont confirmé les témoignages de torture physique et mentale dans les centres de détention au Vietnam, en violation directe de l'article 71.

Il ya trop de témoignages comme ceux-ci partout à travers le Vietnam. A long terme, ces contradictions vont toutes porter dommage aux investissements étrangers dans votre pays. Regardez les pratiques contraires à l'éthique des entreprises étrangères en Chine et en Iran, qui mènent souvent à reconsidérer leur présence et leur stratégie dans ces pays. Les entreprises sont de plus en plus conscientes que leur implantation dans les pays répressifs leur donne une mauvaise image et elles sont sous une pression croissante pour garder leurs investissements dans ces pays.

Pendant votre séjour aux Etats-Unis, les médias libres et diversifiés là-bas vous permettent de lire les nouvelles et distinguer les informations relatives aux droits de l'homme, et pourtant vos propres citoyens n'auront pas la possibilité de savoir comment votre visite s'est passée, en dehors des médias d'Etat. Les citoyens américains seront mieux informés au sujet des droits humains au Vietnam que les citoyens vietnamiens eux-mêmes. Ne pas prêter attention à la situation nationale n'est certainement pas dans la ligne avec la défense de votre patrie, « La défense de la Patrie est une obligation sacrée et un droit sublime des citoyens. » (Article 77 de la Constitution).

Début Septembre, peu après le 66e anniversaire de l'indépendance du Vietnam, nos organisations ont été ravies d'apprendre que 10 000 prisonniers ont été amnistiés. Nous vous demandons donc d'étendre cette amnistie à tous les prisonniers politiques, et à ceux-ci en particulier :

- Nguyen Tien Trung
- Vu Duc Trung
- Le Van Thanh
- Nguyen Van Ly
- Nguyen Van Hai, "Dieu Cay"
- Paulus Le Son
- Cu Huy Ha Vu
- Pham Minh Hoang

ainsi que les 13 autres journalistes et blogueurs qui participent à la construction de la société civile que vous avez mentionnée en 2008, lors de votre dernière visite à Washington.

Cordialement,

**Emily Butselaar, Editeur en ligne**

[Index on Censorship](#)

**Dr. Agnes Callamard, Directrice Exécutif**

[Article 19](#)

**Christine Laroque, Directrice des Programmes Asie**

[ACAT France](#)

**Mary Lawlor, Directrice**

[Front Line Defenders](#)

**Jean-Francois Julliard, Secrétaire Général**

[Reporters sans frontières](#)

**Brett Solomon, Directeur Exécutif**

[Access Now](#)

**Jillian York, Directrice Internationale pour la Liberté d'Expression**

[Electronic Frontier Foundation](#)

Cc : Secrétaire adjoint, Michael Posner  
Secrétaire d'Etat adjoint Bill Burns  
2201 C Street NW  
Washington, DC 20520